

Faire vivre la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme

Le 10 décembre 2023, la Fédération Française de l'Ordre Maçonique International LE DROIT HUMAIN célèbre le 75^e anniversaire de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme (DUDH). Ce document historique énonce, pour la première fois, la reconnaissance et le respect universels des droits de l'homme.

Nous réaffirmons notre engagement à l'égard des valeurs fondamentales de la DUDH pour défendre la dignité individuelle, la liberté, l'égalité à travers diverses cultures, langues, traditions et histoires, sur la base des principes de justice et de l'État de droit. Nous soutenons les nécessaires efforts collectifs pour renforcer la lutte contre la violation des Droits de l'Homme et parvenir à une société plus inclusive et plus équitable.

Les défis à relever restent nombreux : les guerres et les conflits se poursuivent, la violence et la discrimination persistent.

De plus, nous observons les incidences sur les droits de l'homme des évolutions récentes dans le domaine des technologies de l'information et de la communication et de l'intelligence artificielle. Il est nécessaire d'assurer un développement et un déploiement responsables des technologies numériques et de l'intelligence artificielle afin de favoriser les objectifs d'un développement humain inclusif et de construire une société juste.

L'un des problèmes les plus urgents en matière de droits de l'homme auxquels nous sommes confrontés est l'impact du changement climatique et des atteintes à l'environnement sur les vies et les moyens de subsistance. Des millions de personnes sont menacées par la montée du niveau des mers, les phénomènes météorologiques extrêmes induits par le changement climatique, les intrusions d'eau salée, la sécheresse, la perte de biodiversité, la pollution, la dégradation des sols et la désertification, les maladies et d'autres changements causés par le réchauffement de la planète. Nous invitons les participants à la COP 28 à œuvrer réellement et avec force à l'atténuation de la dégradation de l'environnement et de faire face à l'impact du changement climatique sur les vies et les moyens de subsistance, en accordant une attention particulière aux groupes vulnérables et marginalisés.